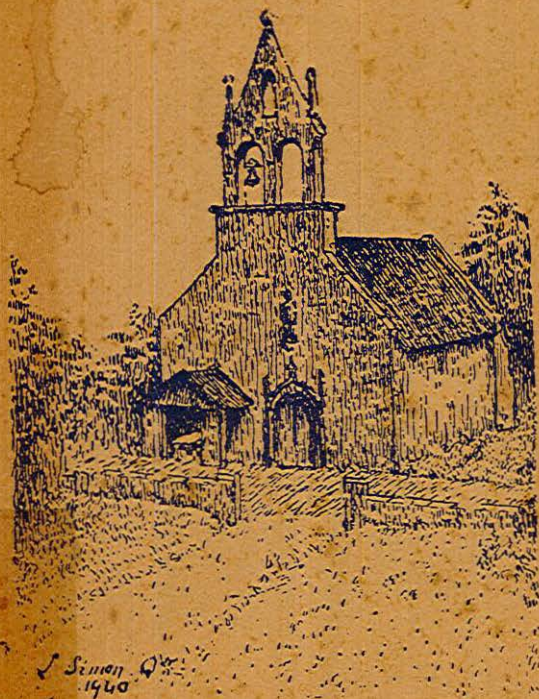


Chanoine Henri PÉRENNÈS

Vice-Président de la Société Archéologique du Finistère

LES CHAPELLES DE PLOUARZEL



Notre Dame
de Trézien



SAINT-ALAR



Kerlec'h

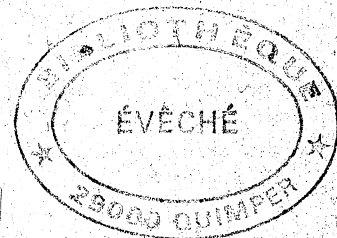


Chapelle de Saint-Alar

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- Cantiques de Sion.* — Paris, Beauchesne, 1919.
Les Psaumes traduits et commentés. — 1922.
Les Psaumes dans la liturgie romaine. — Lille, Desclées, 1923.
Leçons d'Écriture Sainte — Le Nouveau Testament. — Paris, Bloud et Gay, 1924.
Introduction générale aux Saintes Ecritures. — Bloud et Gay, 1926.
La Troménie de Locronan (en collaboration avec M. le Chanoine J.-R. Guéguen). — Quimper, Le Goaziou, 1923.
La Mort en Basse-Bretagne. — Quimper, 1924.
Les Hymnes de la Fête des Morts en Basse-Bretagne. — Brest, Presse Libérale, 1925.
Coadry-en-Scaër. — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1926.
Notre-Dame de Penhor-en-Pouldreuzic. — Quimper, Bargain, 1928.
Sainte-Marie du Menez-Hom (en collaboration avec M. l'abbé Thomas). — Brest, Presse Libérale, 1928.
Notre-Dame de Kergoat. — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1928.
Jean-Etienne Riou, Gabriel Raguenez, prêtres, guillotinés en 1794. — Brest, Presse Libérale, 1929.
Les Prêtres du diocèse de Quimper morts pour la foi ou déportés pendant la Révolution (tome II). — Brest, Presse Libérale, 1929.
Tréboul et sa région. — Douarnenez, Sez nec, 1929.
Le Père J.-F. Algrall, des Missions-Étrangères. — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1930. (Couronné par l'Académie Française).
La Chapelle de N.-D. du Crann en Spézet. — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1931.

A Son Excellence
 Monsieur Dupan-
 Loup
 H. P.



Diocèse de
 Quimper & Léon
Évêché de Quimper et de Léon

Document numérisé en 2016

IMPRIMATUR :

Quimper, le 2 Juillet 1940.

† **ADOLPHE,**
Evêque de Quimper et de Léon.

LES CHAPELLES
DE PLOUARZEL

16146

Chanoine Henri PÉRENNES

Vice-Président de la Société Archéologique du Finistère

LES CHAPELLES
DE
PLOUARZEL

FB
7
PLOW

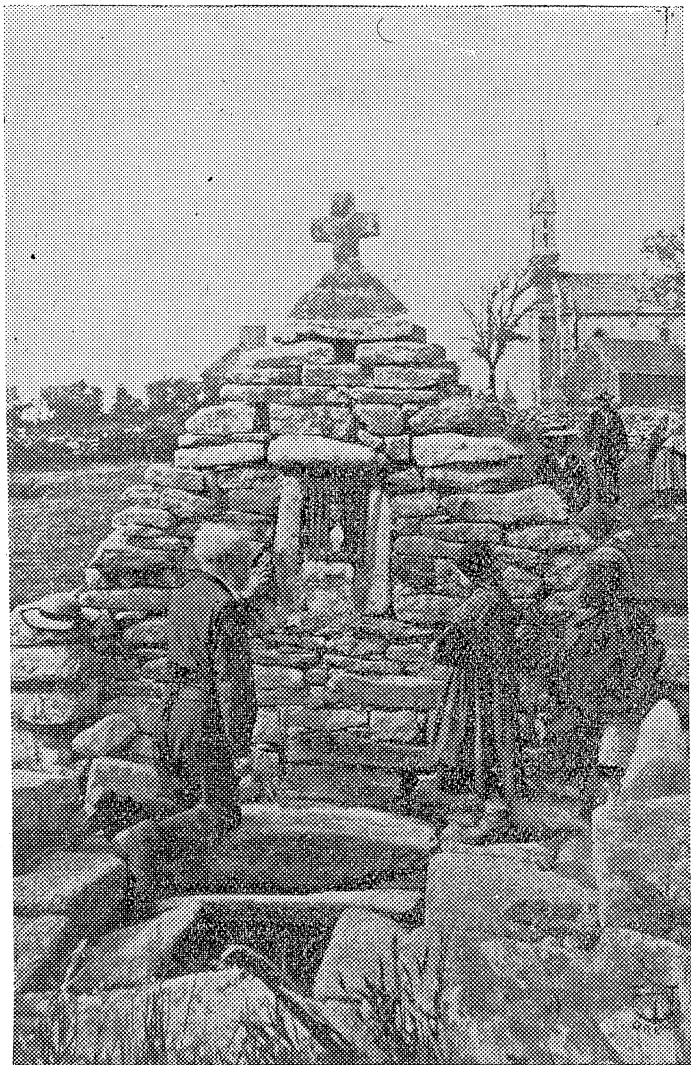
Notre Dame de Trézien
Saint-Alar — Kerlec'h



1940



NOTRE DAME DE TRÉZIEN



FONTAINE DE TRÉZIEN

Les Chapelles de Plouarzel

Plouarzel, paroisse de 2342 habitants au dernier recensement, fait partie du doyenné de Saint-Renan.

Elle est limitée au nord par Lampaul-Plouarzel, à l'est par Saint-Renan, au sud par Ploumoguier et à l'ouest par la mer.

L'éponyme de la paroisse est saint Armel, Arthmaël ou Arzvaël, qui est associé à saint Ergué, dans le nom d'Ergué-Armel (1).

Au dire d'Albert Le Grand, saint Armel, né en Grande-Bretagne en 482, débarqua sur la côte de Léon en un havre nommé *Aber-Benniguet* (2) et s'arrêta à l'endroit où se trouve Plouarzel, où il édifia un oratoire et de petites huttes pour lui et pour ses confrères (3).

(1) Erge-Arзмаël primitivement. (Loth. *Chrestomathie*, p. 189). — *Les noms des Saints bretons* p. 11.

(2) L'Aber-Benoît étant assez loin de Plouarzel, Kerdanet pense plutôt à l'Aber-Ildut, (*Vies des Saints*).

(3) A un kilomètre de l'église paroissiale une maison porte le nom de Loc-Arzel : « Eno, disaient les bonnes gens en 1841, eo bed ar zant e ober e ermitach ».

Plus tard il se retira en France à la cour de Childebert. Il quitta le roi pour se rendre à quelque distance de Rennes, où se trouve aujourd'hui la paroisse de Saint-Armel des Boschaux. Là, il délivra le pays d'un horrible dragon qui le désolait. Il y mourut en 552.

Saint Armel a aussi donné son nom à Ploërmel, à Saint-Armel (Morbihan). Il a des chapelles à Brutz, à Fougeray, à Lantic, Radenac, Saint-Glen, Sarzeau... Dans la paroisse de Radenac (Morbihan) il existe une fontaine sous son invocation. On y apporte les enfants qui commencent à marcher, pour obtenir, par la vertu de ses eaux, qu'ils subissent heureusement cette première transformation de l'enfance.

A Beaumont-la-Ronce, dans l'Indre-et-Loire notre saint était en grande vénération, et l'on venait de fort loin à sa chapelle demander des messes et des Evangiles en son honneur (1).

La légende du bréviaire de Tours fait seulement mémoire de saint Armel le 19 août.

Plouarzel possède, avec la chapelle-ossuaire du cimetière, trois autres chapelles : Notre-Dame de Trézien, Saint-Alar et Kerlec'h.

(1) Lettre, du 13 février 1841, du curé de cette paroisse à l'évêché de Quimper,

Notre Dame de Trézien

A la pointe extrême du Finistère, à trois kilomètres et demi du bourg de Plouarzel, se trouve le petit vallon dénudé et battu des vents de Trézien. A deux kilomètres plus à l'ouest, la Pointe de Corsen est surmontée d'un phare, dont la hauteur est de trente-deux mètres ; on l'appelle le phare de Trézien.

Au loin, vers l'occident, on aperçoit la masse sombre d'Ouessant, tel un vaisseau à l'ancre. En deçà se profilent Molène, — séparé d'Ouessant par le fameux passage du Fromveur, — et tout un archipel formé de nombreux îlots. Il est peu de passages plus fréquentés, il en est peu surtout qui soient aussi semés d'écueils, dangereux pour les navires par les gros temps.

Si, de jour, le spectacle de cette mer immense tachetée de points noirs, est on ne peut plus grandiose, que dire de l'émotion qu'il met au cœur, la nuit, quand les faisceaux de lumière du Créac'h et du Stiff viennent par intermittences, balayer l'océan. Le vieux proverbe monte alors à la mémoire :

Qui voit Belle-Ile
Voit son île ;
Qui voit Groix
Voit sa joie ;
Qui voit Ouessant
Voit son sang.

La côte elle-même, du Conquet à l'Aber-Ildut, est abrupte et sauvage. Avec la pointe de Kermorvan qui termine l'anse des Blancs-Sablons, avec celles de Corsen et de Portsmoguer, elle offre mille accidents, mille fissures, mille crevasses dans lesquelles mugissent les vagues.

Que de navires ont sombré dans tous ces parages !

Nombreux sont les naufrages que relate « l'Inventaire sommaire des archives du Finistère de l'Amirauté de Léon ». En voici quelques spécimens :

En 1697 c'est le naufrage de la *Marie-Laurence*, de l'île d'Yeu, en face de Lampaul-Plouarzel. Venant de Bordeaux, ce bateau faisait route vers Morlaix, avec un chargement de vin. Puis c'est le tour en 1698 de *La Catherine*, de Roscoff, de la *Sarah*, de Londres, chargé de vin et de bois violet, en 1706 de *La Gentille*, de Dieppe.

En 1767 se perdit dans l'anse de Portsmoguer la *Marie-Louise*, de Dunkerque, capitaine Jacques Le Vey. Ce navire venait de Bordeaux, chargé de vin.

En 1784 c'est le *Prophète Elie*, capitaine Corolleur, parti de Brest, qui sombre à la pointe de Kermorvan. Ce sloop se rendait à Bordeaux avec un chargement de futailles vides.

L'année suivante la barque *Notre-Dame de l'Aber-Ildut*, capitaine René Masson, chargée de vin pour des

particuliers de Roscoff et de Morlaix, alla s'échouer sur la côte du Conquet.

En 1786 le même capitaine, ramenant de Libourne, le *Notre-Dame Marie de l'Aber-Ildut*, avec un chargement de vin, le vit sombrer à la pointe de Kermorvan.

La même année, le chasse-marée, la *Marie-Françoise*, capitaine Guillaume Criquet, alla s'échouer aux Blancs-Sablons.

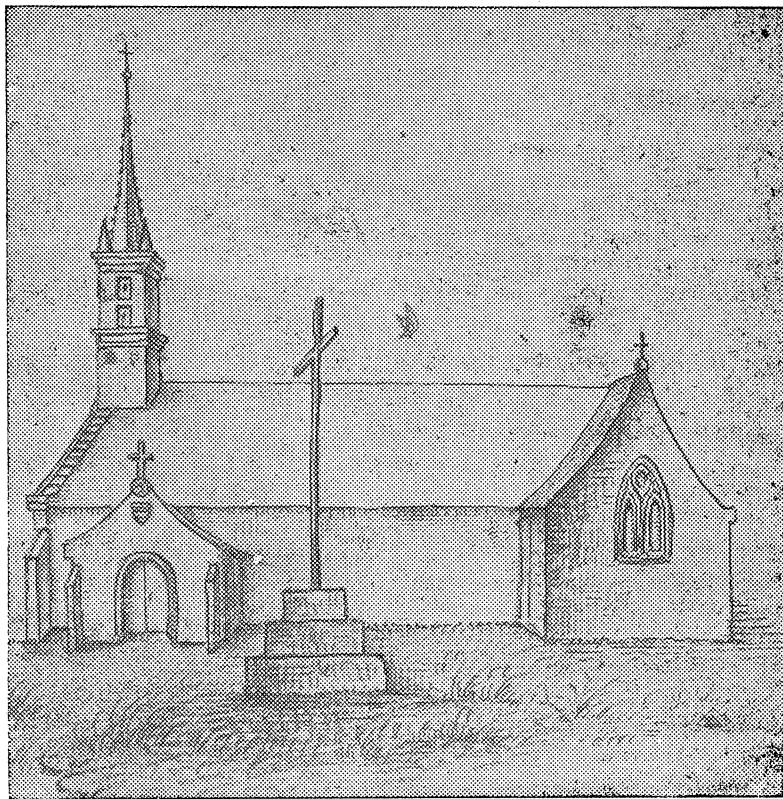
L'ancienne chapelle de Trézien

L'ancienne chapelle de Trézien, que les anciens documents appellent aussi *Trévian* ou *Trévien*, se trouvait dans le petit vallon de Trézien, mentionné plus haut (1). Elle a été remplacée en 1876 par une construction nouvelle. Voici les détails que nous fournit sur l'ancien édifice un rapport du 9 décembre 1856, adressé à l'évêché de Quimper, par M. Cloarec, recteur de Plouarzel.

La chapelle très bien conservée, peut contenir 500 fidèles. Elle avait primitivement la forme d'une croix latine, mais par une annexe faite à la partie latérale nord, cette forme a été un peu modifiée.

Son style architectural appartient au xvi^e siècle. A

(1) Trévian est un nom de famille, et aussi un nom de saint. (*Pouillé du Léon* (1711).



ANCIENNE CHAPELLE DE TRÉZIEN

Dessin de M. l'abbé Kervellec d'après un dessin de M. Cloarec, ancien recteur de Plouarzel.

l'intérieur les piliers, réunis entre eux par des vousoirs surbaissés en ogive, sont peu élégants et lourds. Le chœur et les deux bras de croix sont séparés de la nef par une grille en bois sculpté qui prend toute la largeur de la chapelle.

A l'extérieur la chapelle est très simple, mais surmontée d'un clocher en granit fort élancé (1).

A la naissance du clocher, se voit, sur la façade extérieure ouest, un écusson à deux fascés. Ce même écusson existe au-dessus du porche du côté midi. Il y a lieu de penser que ce sont les armes ou des du Chastel ou des Kergroadez, qui toutes deux étaient *fascées* tantôt de cinq, tantôt de six pièces.

Le dallage de la chapelle est composé entièrement de grandes pierres tombales en granit de Laber, dont trois sont ornées des écussons des diverses familles qui y furent inhumées. L'un d'eux peut désigner la famille de Boiséon, seigneur de Kergadiou et autres lieux en Bas-Léon, qui portait *d'azur au chevron d'argent occupé de trois têtes de léopard d'or 2 et 1*. Un second indique vraisemblablement une alliance de la famille du

(1) « Chapelle en très bon état, note M. de Kerdanet, et d'une construction hardie : ce sont deux nefs jumelles, gisant à côté l'une de l'autre et se communiquant par des cintres de grande dimension, assis eux-mêmes sur des colonnes très espacées (*Vies des Saints*, p. 512, note 4.) » L'édifice datait de la première moitié du xvi^e siècle : Rome accordait des indulgences, le 20 janvier 1520, à la chapelle de Trézien (*Archives Vaticanes*, Registres Vaticans, n° 208, folio 466).

Chastel, ou Kergroadez. Le troisième porte une *tour*, qui pourrait être Kermavan. « Je cite la famille du Chastel, observe M. Cloarec, parce qu'elle jouissait d'un droit de suzeraineté sur ce bon pays, et la famille de Kergroadez, parce qu'elle s'est toujours signalée par des œuvres méritoires, soit en dotant la paroisse de Plourin d'un hospice, soit en créant un collège à Saint-Pol-de-Léon... »

La grande fenêtre du maître-autel contient une verrière admirablement conservée, restaurée vers 1850. Elle représente le crucifiement du Sauveur. Divers personnages entourent la croix : Longin, qui perça le côté de Jésus, la Sainte Vierge, Madeleine, Marie, mère de Jacques et de Joseph, la mère des fils de Zébédée, saint Jean, puis plusieurs soldats juifs. En la partie supérieure du vitrail figure l'écusson de la famille de Penandreff fondue plus tard en Kersauzon, qui portait *d'argent à un croissant de gueules surmonté de deux étoiles de même* (1).

Quant aux statues vénérées dans la chapelle, ce sont : la patronne Notre Dame de Trézien, Notre Dame de la Clareté, encadrées par saint Pierre et saint Paul, Notre Dame du Bon-Secours, Notre Dame de Pitié, un

(1) A la montre de Léon (15 mai 1534) figure Jan Penandreff, sieur de Kervadoz. En 1762, nous trouvons aux registres de Plouarzel la signature de Jeanne de Penandreff de Kersauzon.

calvaire composé de trois personnages, un *Ecce Homo*, saint Joseph, saint Jean, sainte Catherine, sainte Geneviève, saint François, puis deux statuètes sans inscription.

On voit aussi à l'intérieur de la chapelle un vieux débris de meuble en chêne, de forme carrée, mesurant 0m55 de hauteur sur 0m45 de large. Il porte aux quatre faces l'écusson des Kergadiou : *fascé ondé de six pièces d'argent et d'azur au franc canton d'hermine*. Ce meuble a dû servir de piédestal à un *Ecce Homo*, dont le socle est orné du même écusson de Kergadiou (1).

La chapelle possède plusieurs *ex voto*.

1. Tableau peint à l'huile, représentant au sein de la tempête un navire entièrement couché sur l'eau. Apparition dans la nue de la Vierge tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras. Au bas de ce tableau on lit : *Ex voto du 23 décembre 1787. Yves Trébaol, capitaine du navire Le Marquis de l'Aigle, de Landerneau, à notre Dame de Tressien*.

2. Tableau peint à l'huile représentant un navire assailli par la tempête et qui tient encore sur l'eau. Apparition dans les nues de la Sainte Vierge tenant

(1) Le manoir de Kergadiou, en Plourin, était déjà en ruines, en 1836, au temps où Fréminville écrivait à son sujet : « A demi ruiné. Portail flanqué de deux tourelles munies de meurtrières. » (*Les Antiquités de Bretagne*, p. 234).

l'Enfant-Jésus sur ses genoux. Au bas du tableau se lit l'inscription suivante : *Vœu fait à Notre-Dame de Trézien par Tanguy Le Drard et son équipage, le 29 juillet 1763.*

3. Plusieurs béquilles appendues en divers endroits de la chapelle.

4. Deux œufs d'autruche appendus aux pieds de la statue de Marie.

5. Deux petits navires bien grésés, placés sur la galerie du calvaire qui sépare la nef du chœur.

* *

Le cimetière entourant la chapelle renfermait un ossuaire qui n'avait rien de remarquable et une croix en pierre dont les bras portaient deux écussons, d'une part : *trois fascés* qui est du Chastel ou de Kergroadez, d'autre part *trois croix ancrées, deux séparées par une hermine et une séparée par une fasce.*

On inhumait dans le cimetière les personnes du quartier de Trézien.

* *

A quarante mètres sud-ouest de la chapelle, dans une petite prairie fort humide où poussent des roseaux, se trouve la fontaine sainte. C'est un édicule formé d'un réservoir rectangulaire en pierres sèches, clos au nord par un pignon en mêmes pierres, dans lequel est

ménagée une niche et que surmonte une croix assez fruste. La niche contient une statuette de la Sainte Vierge, protégée par une grille en fer.

Les personnes affligées de rhumatismes viennent se laver dans l'eau de cette fontaine.

Pour soulager les enfants qui ne peuvent marcher, on plonge une petite chemise dans la fontaine, puis la chemise une fois sèche, on en revêt l'enfant (1).

Le Bas-breton ne croit point faire acte de superstition en ayant ainsi recours à l'eau de la fontaine de Trézien ; il a, dans l'accomplissement de cet acte extérieur, toujours présente à son esprit, l'intervention directe de la très Sainte Vierge, pour laquelle il professe la foi la plus sincère et la plus vive.

Si la démarche est couronnée de succès, il en attribue toute la gloire à Marie ; si la guérison n'a pas lieu, il demeure convaincu qu'il n'était pas dans les conditions voulues pour mériter les faveurs de la très Sainte Vierge.

* *

Le 3 septembre 1683 fut inhumé dans la chapelle de Trézien, François de Kerjan, sieur de Kerlaouénan, âgé d'environ 97 ans.

(1) Pendant l'octave du pardon, notait M. Toscer en 1907, les paysannes y vendent de l'eau aux pèlerins venus demander la guérison des maux de la vue. (*Le Finistère Pittoresque* III^e fascicule, p. 158.)

On continua d'y enterrer certaines personnes jusqu'en 1752.

Le 24 septembre 1792, le maire de Plouarzel refusa les clefs de l'église paroissiale, à Jean Morel, curé constitutionnel de Ploumoguier qui voulait y faire un baptême. Deux jours plus tard ce dernier revint, accompagné cette fois de Moyot, juge de paix du canton de Brélès, qui somma le maire et le bedeau d'ouvrir les fonts baptismaux et de laisser procéder au baptême; ce qui se fit. Le 28 septembre, Moyot écrivait au district de Brest : « Cette paroisse de Plouarzel est entièrement fanatisée; il est plus que temps que les Sœurs de l'ex-recteur (Pédel) soient expulsées du presbytère. On prétend qu'on fait des quêtes dans cette paroisse pour les prêtres réfractaires (1) ».

La ferme attitude du maire lui valut d'être interné au château de Brest.

Et voici que le 23 novembre, au cours de cette détention, les officiers municipaux et le procureur de la commune de Plouarzel se transportèrent en la chapelle de Trézien, conformément à la loi du 2 juillet précédent, pour y faire l'inventaire du mobilier. Ils y trouvèrent vingt-six nappes d'autel, dix chasubles, quinze aubes, un pavillon blanc servant à couvrir le ciboire — deux

(1) Peyron. *Documents pour servir*, I, p. 193-194.

armoires et un confessionnal dans la chapelle du nord de l'église, un petit coffre au bas de l'édifice contenant « deux tamisses d'orge », deux échelles, un tréteau avec une croix de cuivre — trois autels, une chaire, un tronc renfermant trente-huit sols et trois liards — deux cloches dans la tour — une piscine de cuivre — douze chandeliers de cuivre, un encensoir de cuivre, un calice et une patène d'argent doré — trois missels dont l'un bon, les autres en mauvais état, un graduel et un vespéral, un rituel et un processionnaire usés — dans la sacristie une armoire avec un coffre.

Christophe Mellaza, bedeau, demeurant au bourg de Trézien, fut chargé de garder tous ces objets.

Le 28 janvier 1793, les délibérants de Plouarzel demandent pour oratoire la chapelle de Trézien, parce qu'elle est très fréquentée, que d'elle relèvent environ 400 âmes, et que dans son cimetière on enterre de temps immémorial.

La pièce est signée : François KÉRÉBEL, maire, Hervé BESCOND, Jacques ROGÉ, J. BILCOT, Jacques KERMAÏDIC, J.-P. COLLEAU, Jacques QUÉRÉ, etc...

Le 2 pluviôse an II (21 février 1794), les municipaux se transportent à Trézien, et dans leur visite à la chapelle, n'y découvrent qu'une vieille croix, dix chandeliers et une lampe de cuivre.

Le 13 floréal an IV (2 mai 1796), François Kerebel,

ci-devant maire, et Jacques Le Guen, ci-devant procureur de la commune, reconnaissent avoir reçu du citoyen Christophe Mellaza un calice avec sa patène d'argent doré qui avait été laissé à la chapelle de Trézien pour le service du culte.

*
* *

La chapelle de Trézien est renommée comme lieu de pèlerinage : « Lieu grandement dévotieux, voisin de l'Océan, notait en 1647 Dom Cyrille Le Pennec, où l'on a parlé, d'autrefois, de plusieurs grâces que Dieu y a faites, par l'intercession de la Sainte Vierge (1). » La patronne est Notre Dame de Trézien ou de Bon-Secours.

Cette chapelle était anciennement un bénéfice, rapportant 162 livres 6 sols de revenu, et desservie par des chapelains.

Voici la liste de quelques-uns de ces chapelains.

Chapelains de Trézien (2)

YVES MAGUET, décédé en 1648.

YVES CALVEZ, nommé le 4 juin 1648 par Roland de Poulpiquet, grand vicaire de Léon, archidiacre d'Ach.

(1) Kerdanet, *Vies des Saints*, p. 512.

(2) Arch. départ. 174 g 2.

JEAN PÉRENNÈS, prêtre de Plouarzel, nommé en février 1650 par François de Kergorlay, grand vicaire de Mgr de Rieux, évêque de Léon, à charge de desservir quatre messes par semaine, les lundi, mardi, mercredi et samedi.

GUY MENN, sous-curé de Plouarzel, décédé le 5 novembre 1658.

YVON PIRIOU, nommé le 10 janvier 1659.

YVES JAFFRÉDOU, dont la nomination date de 1669 et qui reste en charge jusqu'en 1675. A cette époque on fait les enterrements et on inhume dans la chapelle, on y bénit les mariages; mais point de baptêmes.

AMBROISE COZIAN
(1678-1681)

Ce chapelain desservait les trois messes par semaine fondées à perpétuité par François Kerian et sa femme Michelle de Lesguern, sieur et dame de Kerlaouénan. Ces messes furent réduites à deux, et Cozian s'engagea par acte du 22 décembre 1678 à les dire et à réciter à la fin de chacune d'elles un *De Profundis* pour le repos de l'âme de défunte Jeanne Coatquis, compagne du Seigneur de Kerian. La réduction de messes, sur requête de Jean Floc'h prêtre délégué de Cozian, fut approuvée

le 9 novembre 1680, par Mgr Neboux de la Brosse, évêque de Léon.

Ambroise Cozian mourut le 20 janvier de l'année suivante.

JEAN VELLAZA
(1681-1717)

Ce prêtre assista le 4 septembre 1670, avec Claude Mol, recteur, dom Ambroise Cozian et dom Yves Jaffrédou à l'enterrement de vénérable dom Yves Le Guizchous, qui fut inhumé dans le chœur de l'église de Plouarzel.

Le 23 janvier 1681, au manoir de Kerlaouénan, devant les notaires royaux de Saint-Renan comparurent d'une part François Kerian et sa compagne Michelle de Lesguern, sieur et dame de Kerian, d'autre part Jean Vellaza, du village de Kergozian, nommé chapelain de Trézien.

Vellaza accepte la réduction des messes, et comme son prédécesseur, il disposera en entier du village de Kerascot et de ses dépendances. Il ne pourra faire desservir la chapellenie par un autre prêtre.

Fait à Kerlaouénan sous les signatures de la dame de Kerlaouénan, du dit Vellaza, de Gabriel de Rospiec, sieur de Lesven, habitant le manoir de Saint-Gouesnou en Ploudalmézeau, des notaires royaux et avec le regret du seigneur de Kerlaouénan affirmant par serment ne pouvoir signer « attendu la caducité et la privation de la veüe ».

FRANÇOIS JAOUHEN
(1717-1720)

Voici l'acte de décès de ce chapelain : « Le corps de messire François Jaouhen, prestre âgé d'environ 48 ans, a été inhumé dans l'église de Notre Dame de Trézien par le subsigné vicaire le 31^e de décembre 1720 et mourut le jour précédent à Kergozian après avoir reçu ses sacrements et ont assisté au convoi M. Lamour, prestre, M. Quarre, prestre, M. Labbous, prestre et Messieurs les prestres de Plouarzel et plusieurs autres.

F. BRIANT, prestre.

G. MOGER, prestre,
vicaire perpétuel de Lampaul.

LOUIS TOURMEN
(1721-1726)

Le 4 janvier 1722, Louis Tourmen bénit à Trézien le mariage de Jacques Le Quenquis et de Marie Hall, en présence notamment d'écuyer Jean-François de Portsmoguer et de Jacques Le Quenquis, sous-diacre.

Le 6 novembre de l'année suivante, il baptisait Anne, fille de Charles Guinien de Kerguen et de Louyse de Rospiec.

Le 8 juin 1725, il assiste, dans l'église paroissiale à l'enterrement de Jeanne-Marie de Portsmoguer, religieuse de la Retraite de Saint-Pol-de-Léon, morte la veille au

manoir presbytéral de Plouarzel, dont Ronan de Porstmoguer était alors recteur.

Le 24 août suivant, il était présent au baptême de Jeanne, fille de Jean-François de Portsmoguer et de Robine de Keroullas, seigneur et dame de Kermarchar.

FRANÇOIS MUZELLEC
(1727-1729)

Ce chapelain assista le 20 janvier 1727 au baptême administré par Ronan de Portsmoguer, recteur, à Marie, fille de Jean-François de Portsmoguer et de Robine de Keroullas.

Le 29 février 1729, il était présent au baptême conféré à un fils de Jean-François de Portsmoguer, sans imposition de nom. Une autre cérémonie eut lieu le 16 mars suivant, avec un parrain et une marraine différents pour donner à l'enfant le nom de François-Ronan-Marie.

PRIGENT LANUZEL
(1729-1771)

Ce chapelain fit élever une croix au carrefour où se coupent les routes de Lampaul-Plouarzel et du phare de Trézien. On lit sur l'embase de ce calvaire l'inscription que voici :

1771
F : F : P : M^{RE} : LANUZEL

L'acte de décès de ce prêtre est ainsi libellé : « Vénérable et discret messire Prigent Lanuzel, prêtre desservant de Trézien y mourut le 8 octobre 1774, âgé de 74 ans et muni des sacrements, et son corps fut le lendemain enterré dans le cimetière de Plouarzel. Le soussigné recteur de Ploumoguier fit les cérémonies en présence des soussignés : Le Morel, recteur de Saint-Mathieu, F. Le Moign, curé de Plouxané, J. Garo, curé de Lanildut, F. Laenez, prêtre de Plourin, F. Balch, curé de Sainte Scève, J. Galliou, prêtre de Porspoder, J.-H. Le Hir, curé de Ploumoguier, J. Pédel, recteur de Plouarzel, Hacquenart, recteur de Ploumoguier ».

JACQUES LANUZEL
(1772-1803)

Le 24 août 1776, au matin, Jacques Lanuzel entra au sanctuaire de Trézien, pour y célébrer la sainte messe lorsqu'il s'aperçut qu'une vitre avait été brisée et un tronc fracturé. Il ne tarda pas à porter plainte.

A la requête de Pierre-Marie Bergevin, conseiller du roi et son procureur, demeurant en son Hôtel à Brest près le Champ de Bataille, deux serruriers de Saint-Renan, Prigent et Le Saux, se trouvèrent le 29 août près de la chapelle de Trézien chez Marie Podeur, veuve Vellaza. Ils y furent rejoints par le bailli, le procureur du Roi, un huissier et un adjoint. Devant ces

personnages ils prêtèrent le serment de bien remplir leur mission. Jacques Lanuzel, chapelain, habitant Kergozian et Marie Podeur, qui tenait les clefs de la chapelle, accompagnèrent ces messieurs jusqu'au cimetière. Et l'on constata qu'à la dernière fenêtre du bas-côté nord de la chapelle, la vitre était brisée ainsi que le grillage qui la protégeait : une brèche était béante mesurant 14 pouces de hauteur et 12 et demi de large. Au sol gisaient un fragment de vitre et un morceau de chaux.

A l'intérieur de la chapelle, un petit tronc en bois était démolí et sa serrure rompue. Les serruriers déclarèrent qu'un tronc neuf de même genre coûterait sept livres.

Après avoir promis par serment de dire la vérité, Jacques Lanuzel avança qu'entré dans la chapelle le 24 août au matin, il avait constaté l'effraction de la vitre et du tronc. Il ajouta que ce tronc donnait environ 20 sols par mois, mais qu'il ignorait la somme volée (1).

Nous ignorons la suite de l'affaire.

*
* *

Au moment où s'ouvrit la Révolution, Jacques Lanuzel, curé de Plouarzel avait comme collègues Olivier Forest,

(1) Arch. départ. B 2214, 1776.

Servais-Léon Michel, et René-Corentin-Louis Marzin, né à Plouarzel, au manoir de Kerbrosel, le 26 septembre 1757, prêtre de 1786. Le recteur de la paroisse était Jean Pédel.

Tous protestèrent le 22 octobre 1790 contre la Constitution civile du clergé et notamment contre la réunion des évêchés de Quimper et de Léon et l'élection d'un évêque du Finistère.

Quelques mois plus tard, Jean Pédel, Lanuzel et Marzin refusèrent le serment à la Constitution civile du clergé (1).

Olivier Forest prêta ce serment, et fut nommé à la mi-mars 1791 par les électeurs du district de Brest, recteur de Plouarzel. Il accepta cette promotion (2) mais ne tarda pas à y renoncer et à être remplacé par Prigent Madec, curé de la Forest (3).

Arrêté à Plouarzel en septembre 1792, malgré ses 75 ans, M. Pédel fut interné au château de Brest. Transféré à la Retraite de Quimper le 6 janvier 1793, il passa peu après au local de l'ancienne communauté de Kerlot, puis le 11 novembre aux Capucins de Landerneau, où il eut à sa disposition les meubles de la domestique de la veuve Darnaud (4).

(1) Peyron, *Documents pour servir*. I, p. 70.

(2) *Ibid...* I, p. 131.

(3) *Ibid...* II, p. 25.

(4) *Ibid...* II, p. 151.

Le 2 avril 1795 il promet soumission aux lois de la République et demanda à se retirer à Plouarzel. Voici le texte de sa déclaration, devant Pierre Le Guen, maire : « Je viens donner à la puissance temporelle une garantie de ma soumission; en conséquence, sauf la religion catholique, je promets fidélité à la Constitution de l'an 8 et je signe les dits jours que devant (8 thermidor, an 9 » (1).

Quant à M. Lanuzel, caché à Brélès sous la Terreur, il déclara, lui aussi, dans les mêmes termes, le 24 avril 1795, prendre Plouarzel comme lieu de résidence.

Le 31 août 1795, Jean Morel, ancien chapelain de la collégiale de Saint-Charles en Plourin, ancien curé constitutionnel de Ploumoguier et François Morvan, curé constitutionnel de Lanildut, comparurent devant la municipalité de Plouarzel faisant acte de soumission aux lois de la République et demandant à exercer dans l'étendue de cette commune « le culte de ministère catholique, apostolique et romain ».

Voici exposée dans un style incorrect, la fin de non-recevoir qui leur fut opposée par le Conseil demeuré fidèle aux prêtres insermentés.

« Aujourd'hui, 14 fructidor, l'an 3 de la République française, une et indivisible, nous soussignés officiers

(1) Cf. D. Bernard, *Documents et Notes...* p. 12.

municipaux et notables de la commune de Plouarzel — absent néanmoins une partie — se sont présentés le général de cette commune en vertu des convocations à lui faites ce jour à 3 heures de relevée, à l'effet de délibérer sur les soumissions ci-dessus faites par le citoyen Morel et François Morvan, curés constitutionnels de Lanildut (1) lesquels ont faits leur soumission d'exercer leur ministère de leurs cultes dans l'étendue de cette commune — l'assemblée générale ayant ouï lecture de leurs soumissions ont d'une unanime voix dit qu'elle avait suffisamment des ministres dans leur commune et que conformément à l'art. 4 de loi du 11 prairial relative à la célébration des cultes dans les édifices qui est ainsi conçu lorsque des citoyens de la même commune exerceront des cultes ou prétendus tels et qu'ils réclameront concurremment l'usage du même local, il leur sera commun.

« Mais considérant que ces 2 citoyens n'ont jamais eu domicile dans l'étendue de notre commune nous déclarons ne point les reconnaître pour être nos ministres, et nous sommes d'avis qu'ils exercent leur ministère dans l'étendue de leur commune et non point dans celle de notre commune — défaut d'avoir nul empêchement à mettre pour empêcher les citoyens à

(1) N'ayant pu se faire agréer des habitants de Ploumoguier, Morel passa à Lanildut vers la fin de 1793.

assister à leur ministère dans le lieu qu'ils doivent l'exercer et non point dans autre commune et ne voulant pas que nos ministres canoniquement... n'aient de temple commun avec les prêtres qui ont opté la ci-devant constitution civile du clergé faite avec des ministres d'un autre culte, demandant seulement le libre exercice de nos cultes que nous exerçons conformément à la loi, et ne voulons point être troublés dans nos exercices de nos cultes.

« Déclarant que nous ne voulons point de ministres que seulement ceux que nous avons actuellement.

« Arrêtons que les dépositaires des clefs des édifices de notre commune ne pourront les délivrer qu'à nos ministres et non à d'autres d'aucun autre culte sans avoir au préalable eu pouvoir des autorités constituées de cette commune.

Fait et arrêté les dits jours et au que dessus sous nos seings. »

De 1796 à 1798, MM. Pédel et Lanuzel sont toujours cachés. En 1797, au bas d'un acte d'ondolement fait à domicile, on trouve les signatures de Trébaol, curé de Lamper, de Marzin et Lanuzel.

M. Pédel mourut à Plouarzel, le 26 janvier 1802. « Du 6^e jour de pluviôse l'an X de la République Française, acte de décès de Jean Pédel, ex-recteur de la commune de Plouarzel, y décédé le 5 du dit mois à sept heures,

né à Plounéour-Trez, âgé de 85 ans, fils de feu Jean et de feu Marie Cannan ».

Quelques mois plus tard, le 22 novembre de la même année, Jacques Lanuzel le suivait dans la tombe : « Du 1^{er} jour de frimaire an XI de la République Française, acte de décès de Jacques Lanuzel, prêtre de Trézien en Plouarzel, décédé le trente brumaire à sept heures du matin, profession de prêtre en Plouarzel, âgé de 63 ans, né à Plouarzel, fils de feu Jacques et de la défunte Françoise Kermarc ».

Quant à Corentin Marzin, qui, sous la Révolution, exerça lui aussi son ministère en cachette, il fut recteur de Lampaul-Plouarzel de 1804 à 1807 et de Guicquelleau (1808-1818).

Saluons bien bas ces héros de la foi qui pour rester fidèles au serment de leur ordination sacerdotale et à la Sainte Eglise Romaine, endurèrent en des temps troublés, toutes sortes de privations et de souffrances, risquant leur vie à chaque heure du jour et de la nuit.

* * *

Le 4 mai 1864, les habitants de la trêve de Trézien, demandèrent à Mgr Sergent, évêque de Quimper et de Léon, un prêtre pour desservir leur chapelle. Et voici les motifs de la supplique.

« La trêve de Trézien contient de 90 à 100 ménages,

y compris les habitations des pauvres, qui se réduisent à trois, renfermant six ou sept mendiants. Ces ménages contiennent une population d'environ 600 âmes.

« La valeur en revenu annuel des exploitations réunies, peut être portée à 33.000 francs au moins ; le tiers de ce revenu peut aussi, sans crainte de se tromper, être attribué en propriété aux habitants ; les fermiers sont tous ou presque tous dans l'aisance.

« Les points les plus éloignés de la trêve ne sont qu'à une demie heure de marche du bourg de Trézien, tandis qu'ils sont à une heure et demie de marche du bourg de Plouarzel, ont une partie de leurs chemins presque impraticables en hiver, on peut même le dire tout à fait pour les vieillards et pour les enfants, auxquels il est souvent impossible de remplir leurs devoirs religieux... »

Quant aux charges qui leur incomberaient, les tréviens s'engagent à les remplir. L'un d'eux céderait moyennant un prix très modéré le terrain nécessaire à la construction d'un presbytère avec jardin et dépendances ; tous promettent de faire les charrois de matériaux et de servir les ouvriers maçons ou autres sans indemnité.

Ils se permettent avant de clore leur pétition de rappeler à Monseigneur qu'avant la révolution de 1789, Trézien avait toujours été pourvu d'un prêtre (1).

(1) Archives de l'évêché.

Par suite de la pénurie de prêtres, l'évêque de Quimper ne put accéder à la pétition des tréviens.

* * *

La fête patronale de la Vierge de Trézien avait lieu le 8 septembre, en la solennité de la Nativité de Marie.

Jadis la procession y venait du bourg, et l'on n'y portait que les bannières de la Sainte Vierge. « Il y a encore peu d'années, observait le recteur en 1856, on promenait à la procession les bannières de l'église de Plouarzel, car la chapelle de Trézien n'en possède pas ; mais plusieurs événements ont fait abandonner, quoique à regret, cet antique et pieux usage. Souvent on a vu des hommes, pénétrés d'un profond sentiment de ferveur, s'efforcer de lutter contre la fatigue, rendue plus lourde par les vents presque continuels dans cette contrée à l'époque de la fête patronale, et contracter ainsi ou des maladies dangereuses ou des infirmités ». Comme offrande à la chapelle, on se contentait à cette époque de donner un cierge.

Depuis la Révolution, Trézien n'eut plus de chapelain. Toutefois, note M. Cosquer en 1856 « loin d'être abandonnée, la chapelle est l'objet de la vénération de toute la contrée ; les marins et leurs familles ont surtout une grande dévotion à Notre Dame de Trézien, qu'ils invoquent particulièrement dans les moments de danger.

Tous les dimanches, l'un des vicaires de Plouarzel va y dire la messe matinale; les autres jours les divers ecclésiastiques du Bas-Léon s'y rendent assez fréquemment, sur la recommandation des familles, pour implorer, en toutes circonstances les faveurs de la Sainte Vierge ».

La nouvelle chapelle

Une nouvelle chapelle fut bâtie à l'emplacement de l'ancienne en 1876, sur les plans de l'architecte Le Guérannic, par les soins de M. Cabon, recteur de Plouarzel (1). De caractère néo-gothique, elle comprend trois nefs séparées par six arcades; une septième arcade est à l'entrée du transept, de part et d'autre.

On lit au pignon ouest : 1876. Une plaque de marbre, au-dessus de la porte, offre les premiers mots de la devise des du Chastel : *Da vad e teui* (2).

Au-dessus du maître-autel, trône la vieille statue vénérée de Notre Dame de Trézien couronnée comme son Fils qu'elle porte sur le bras. Combien de grâces elle a répandues sur ses fidèles, de nombreux *ex voto* le disent éloquemment : ce sont de nombreuses plaques

(1) Les ossements du reliquaire démolí furent enfouis dans un coin du cimetière, au nord-est. On n'enterre jamais personne à cet endroit. — M. Cabon, recteur de 1874 à 1891.

(2) La devise complète est : *Da vad e teui mar car Doe*.

de marbre, une croix de la légion d'honneur, une croix de guerre, trois médailles coloniales, plusieurs béquilles, des tableaux : dans l'un Jésus frappe à la porte, un second représente un soldat mourant au champ d'honneur; sa mère prie Jésus en croix; au loin une cathédrale mutilée; un troisième tableau est un trois-mâts dans un port, avec l'inscription : *Alma, vœu fait par J.-L. Podeur, 2^e maître de timonerie, 1873.* — A l'intérieur d'un petit cadre noir fixé au mur on lit : *Souvenir, Henri Le Coat, décédé le 6 mars 1888.*

Un petit navire, encore un *ex voto*, est suspendu à la voûte.

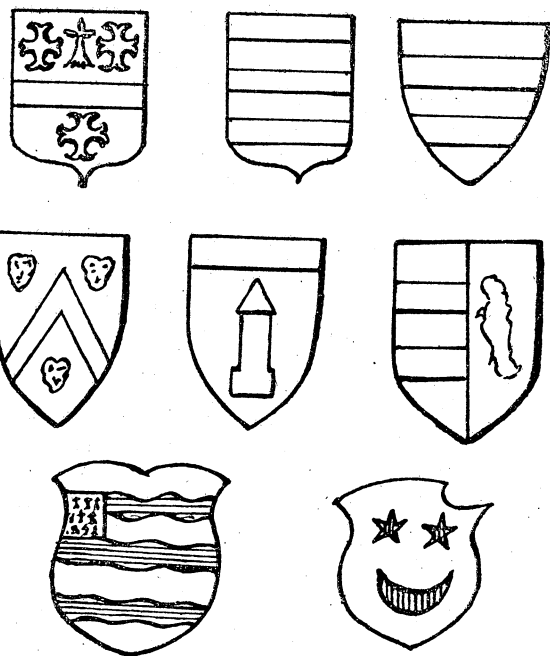
Dans le transept, on voit deux autels, l'un dédié au Sacré-Cœur de Jésus, l'autre à la Sainte Vierge et saint Joseph.

Un beau calvaire en kersanton, relativement moderne, avoisine la chapelle.

* * *

En dépit de ses fatigues causées par la tournée de confirmation, Mgr dom Anselme Nouvel, évêque de Quimper et de Léon, tint à venir lui-même bénir la chapelle de Trézien. Il y avait déjà longtemps qu'il désirait faire ce pèlerinage.

Le 10 mai 1877, fête de l'Ascension, le prélat se



ÉCUSSENS DE LA CHAPELLE DE TRÉZIEN

trouvait à Plouarzel. Avec la procession de la paroisse, il se rendit dans la matinée à Trézien. Cette procession ramenait en triomphe à son nouveau sanctuaire la vieille madone de Trézien qu'on avait dû porter à l'église paroissiale pendant les travaux de construction de la chapelle. Bien des larmes de joie furent versées au passage et à l'arrivée de la statue vénérée.

Trezianis, pobl an Arvor, s'écrie le chroniqueur de Feiz-ha-Breiz, piou a lavaro mad aoualc'h ho levenez, pa veljot a nevez Introun Varia Trezien o tistrei en ho touez? Bez a zo var an douar-man plijadurezou a ro d'comp an tanva euz ar pezh a dremen en env. Distro eur vam garet e mesk e bugale, dispartiet eur pennad diouthi a ro d'hor c'haloun eun nebeut an tanva-ze; ha c'hoaz petra eo oll vammou an douar e kenver Mari, ar vam vad on deuz en envou.

Des alentours arrivèrent au chant du cantique breton composé pour la circonstance, diverses processions : du Conquet, Lambert, Lanrivoaré, Lampaul, Brélès, Ploumoguier, Plouzane, Loc-Maria, Plougouvelin, Trébabu.

Après avoir décrit les splendeurs de la cérémonie de la bénédiction, le rédacteur de *Feiz-ha-Breiz* adjure les fidèles de Plouarzel d'en bien garder le souvenir :

Plouarzeziz, ha c'hui dreist oll tud an Arvor, na zijoungit james an devez-se; evid'oc'h eo bet eun devez

*caer meurbet, hag evidomp oll, pobl canton Locournan
ha Guitalmeze, eun devez a laouenedigez (1).*

Pardons de Trézien

La procession se rend du bourg à Trézien, le lundi des Rogations. Un pardon s'y célèbre le lundi de la Pentecôte, mais le grand pardon y a lieu dans toute sa solennité, le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Ce pardon est suivi d'une octave avec messe et sermon tous les jours. De nombreux fidèles viennent alors se confesser et communier dans la chapelle. Pardon uniquement de piété. Ici, pas de distractions foraines, ni rien qui trouble le recueillement des offices.

Le pardon du 8 septembre, chose singulière, s'appelle dans toute la région « le pardon du Folgoat ». C'est sans doute parce qu'en ce jour béni, Notre Dame reçoit les hommages de ses enfants au splendide sanctuaire de Folgoat. Mais n'est-ce pas aussi parce que Notre-Dame de Trézien est en quelque sorte une sœur cadette de la grande sœur de là-bas, un « petit Folgoat », comme on le dit familièrement dans la contrée? Notre Dame règne, au Folgoat sur le Léon entier : ici sur le Bas-Léon. Plouarzel, Ploumoguier, Lanildut, Brélès,

(1) *Feiz-ha-Breiz*, 1877, p. 173-174.

Plourin, Porspoder, Saint-Renan, Plouzané, Le Conquet, Ploudalmézeau, Plabennec, Brest se glorifient de nourrir une tendre dévotion à Notre Dame de Trézien. De tout temps les Ouessantins se sont signalés par leur affluence au pardon du 8 septembre. En vérité notre sanctuaire se dresse en face de leur île, tel un phare lumineux, comme pour répandre sans cesse sur elle grâces et bénédictions, pour protéger ceux qui y demeurent, et notamment les valeureux marins, qui, sillonnant sans trêve les mers, sont en butte à tant de hasards.

*
* *

Pour remercier Notre Dame de la victoire accordée au pays après la grande guerre de 1914 et de la protection maternelle dont elle avait entouré ses enfants, M. Leostic, recteur de Plouarzel voulut donner à la fête du 8 septembre 1919 plus d'éclat encore que de coutume, et il invita Mgr Roull, protonotaire apostolique, curé de Saint-Louis de Brest à présider la solennité.

Dès le matin, la procession quitta l'église paroissiale et, au chant des cantiques bretons, parcourut le trajet du bourg à Trézien.

A dix heures commençait la messe solennelle en présence de Mgr Roull qui assistait au fauteuil, et d'une foule immense de pèlerins que la chapelle, trop étroite pour la circonstance, ne pouvait contenir. Après l'Evan-

gile, le Père L'Hévéder, de la Compagnie de Jésus, donna l'instruction, exhortant vivement ses auditeurs à mettre toute leur confiance dans la Vierge de Trézien, gardienne de la foi dans le pays.

A trois heures, vêpres pontificales. Mgr Roull officiait, assisté de MM. André, curé de Saint-Renan, et Picart, recteur de Ploumoguier, qui accompagnait ses paroissiens, venus, comme tous les ans, en procession à Trézien. Après les vêpres, Mgr Roull adressa, en français, une vibrante allocution aux assistants, accourus plus nombreux encore que le matin, pour entendre sa voix. Nous sommes, dit-il, venus à Trézien aujourd'hui, pour adresser à la bonne Vierge une prière de reconnaissance et une prière de demande. Merci à Notre Dame, qui nous a obtenu de son divin Fils la victoire et la paix; merci à la bonne Mère du Ciel qui a ramené au foyer ceux que nous aimons. Dites-lui aussi merci, même vous qui avez perdu un frère, un époux ou un fils, et dont le cœur saigne encore. Et avec des mots qui arrachent les larmes, Mgr Roull montre la Sainte Vierge descendant du Ciel sur le champ de bataille pour assister nos héros mourants et recueillir leurs âmes qu'elle introduit elle-même dans le Paradis. La guerre terminée, nous avons encore besoin de grâces. Demandons-les par Marie. Par quelques exemples touchants dont lui-même a été témoin au cours de son

long ministère, le Prélat excite dans les cœurs une confiance sans borne en la Reine du Ciel.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, les processions de Plouarzel, de Ploumoguier et de Trézien, font deux fois le tour de la chapelle; puis, toujours au chant des cantiques, reprennent le chemin de leurs églises paroissiales.

Les exercices de l'octave furent présidés par le R. P. L'Hévéder. Il était aidé, pour les confessions, par M. Moal, recteur de Lambert, par M. Coëffeur, professeur à Notre-Dame du Bon-Secours, et par M. Brénéol, jeune prêtre, qui venait offrir à Notre-Dame de Trézien les prémices de son ministère. Plus de 4.000 communions furent distribuées pendant ces jours de grâces. Aussi en quittant Plouarzel, le R. P. L'Hévéder pouvait-il dire, avec une émotion légitime « que la foi reste vive dans ce coin du bas-Léon, fief de Notre-Dame de Trézien (1) ».

La Mission de mai 1935 à Plouarzel se termina par une grande procession au cours de laquelle le vieux Christ de Trézien fut porté au bourg. Quelque peu mutilé, il avait été, au préalable, restauré par les soins de M. Gourvil, recteur actuel de la paroisse, dont le zèle éclairé a voulu qu'une plaquette fût publiée cette année à la gloire de Notre Dame de Trézien.

(1) *Semaine Religieuse de Quimper*, 1919, p. 555-556.

Un héros de Trézien

Hervé de Portsmoguer

L'anse sablonneuse de Portsmoguer, proche de la chapelle de Trézien, est dominée par le hameau du même nom. Dans ce hameau s'élevait au ^{xv}^e siècle le manoir de Portsmoguer, berceau de la famille de Portsmoguer. L'un des membres de cette famille s'illustra par sa mort héroïque sur la nef *La Cordelière*, qu'il commandait au combat naval de Saint-Mathieu, le 10 août 1512.

Il était fils de Jean et de Marguerite Calvez. Dans une montre militaire de la noblesse de Léon en 1503, il est excusé de ne pas comparaître parmi les autres gentils-hommes de Plouarzel « parce qu'il est au *convoy* ». On désignait ainsi un armement maritime destiné à protéger les navires de commerce, et spécialement à escorter au temps de la vendange ceux qui revenaient chargés de vins, des ports du Midi et de l'Espagne. Portsmoguer y prenait part avec sa « bande » de 300 hommes et ses quatre navires. Après s'être distingué par ses prouesses, il obtint le commandement de la magnifique nef *La Cordelière* construite à Morlaix en 1496, qui passait

pour le plus beau vaisseau français de l'époque.

Les Anglais, ayant ravagé, en juin 1512, la pointe du Conquet et brûlé entre autres manoirs, celui de Portsmoguer, une flotte se concentre à Brest, sous la charge de l'amiral René de Clermont, pour s'opposer à des incursions nouvelles. Le 10 août, les guetteurs ayant signalé le retour de l'escadre ennemie, Clermont se porta à sa rencontre, mais s'apercevant bientôt de son infériorité numérique, il donna l'ordre de rebrousser chemin. *La Cordelière*, qui couvrait la retraite, fut assaillie par plusieurs gros navires, auxquels elle tint longtemps tête. Ce n'est qu'à la nuit tombante que la nef anglaise, *Le Régent*, qui l'avait accrochée, put jeter 300 combattants sur le pont ruisselant de sang du navire breton. Voyant la partie perdue, Portsmoguer fit mettre le feu à la soute aux poudres, puis monta dans la hune. Ce fut soudain une terrible explosion. 500 Bretons périrent et parmi eux le vaillant Portsmoguer. Mais *Le Régent* prit feu aussitôt et sauta à son tour, dispersant plus de 600 cadavres ennemis.

Aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, les Portsmoguer habitaient le manoir de Kermarc'har, lui aussi dans le quartier de Trézien. Ils avaient comme devise : *Var vor ha var zouar* (1).

(1) D'après un manuscrit de M. Le Guennec.

Chapelle Saint-Alar ou Eloi

Cette chapelle se trouve à quatre kilomètres nord-est du bourg, aux confins de Brélès. De style ogival, elle date de la première moitié du ^{xvi}e siècle et est signalée à la visite épiscopale de 1583. Le petit clocher trapu dresse ses trois pointes vers le ciel. Au fronton ouest, la porte est surmontée d'un saint Alar en granit tenant en main un marteau. A gauche de ce fronton, un auvent protège une table en pierre de 1 m 60 de longueur sur 0 m 70 de large, soutenue par deux colonnettes également en granit. C'est là que les offrandes sont déposées. Le petit banc en pierre que l'on voit à côté est destiné au gardien des oblations.

A l'intérieur de l'édifice on aperçoit les statues de saint Alar en évêque et de l'évangéliste saint Marc avec son lion (1).

Devant la balustrade est une pierre d'autel mesurant 2 m 80 de longueur.

(1) Saint Eloi, né à Cadillac, près de Limoges, orfèvre à la cour de Clotaire II, devint évêque de Noyon en 640. Saint très populaire en Flandre, à Paris, en Bretagne. Il est souvent représenté en maréchal ferrant.

Le sol de la chapelle partiellement en terre battue est en pente.

A trente mètres ouest se remarque un calvaire mutilé. Il n'a conservé qu'une statue, celle de la Vierge que soutient un croisillon. Au pied du fût se lit : OY PAREET 1539, qui doit être la date de construction de la chapelle elle-même.

Le calvaire porte un écusson *fascé de six pièces*, qui est du Chastel.

La fontaine de dévotion, voisine de la chapelle, est monumentale. Elle présente dans une niche la statuette en pierre blanche de saint Martin *à cheval*, coupant un pan de son manteau pour le donner à un pauvre.

*
* *

En 1675, fut célébré dans la chapelle Saint-Alar, un mariage auquel assistèrent demoiselle Marie de Plœuc, dame de Langalla et trois autres femmes qui signent *du Chastel Kerlec'h* (1).

Vingt-cinq ans plus tard, en 1700, autre mariage

(1) Langalla, manoir du ^{xv}e siècle, à trois kilomètres nord du bourg de Plouarzel. Tanguy de Langalla le possède en 1503. Son arrière-petite-fille Suzanne, épousa en 1596 François de Kerlec'h. On voit sur le colombier du manoir les armoiries de leur fils, Claude du Chastel de Kerlec'h, sieur de Langalla, alliées à celles de sa femme, Marie du Drenec qui portait un *fascé de six pièces*. Cette branche de Kerlec'h s'est fondue dans Le Nobletz par le mariage de Marie de Kerlec'h avec René Le Nobletz, seigneur de Lescus, président du présidial de Quimper (16 février 1684).



CHAPELLE SAINT-ALAR

Dessin de M. Simon, Quimper.

qu'honorèrent de leur présence, Vincent de Poulpry, seigneur de Keroullas, son fils Alain, seigneur de Kergozguen et Jean Tanguy, vicaire perpétuel de Lampaul-Plouarzel (1).

La chapelle Saint-Eloi, écrit le 20 juillet 1828 M. Cloarec, recteur de Plouarzel, appartient à des particuliers, qui gardent toutes les offrandes pour eux et ne donnent rien à la paroisse. « Le pardon se fait tous les ans *in splendoribus* non pas par les prêtres, mais par les laïcs qui, dit-on, y chantent solennellement les Vêpres et y font tout l'office, excepté qu'ils ne disent pas la messe. Le pardon dure trois ou quatre jours et occasionne beaucoup de désordres et même d'accidents par l'habitude que l'on a de faire sauter les chevaux par-dessus un canal profond en pierres et d'une largeur de deux pieds. Les chevaux tombent souvent en renversant leurs cavaliers qui se blessent parfois gravement ».

Le 7 septembre 1837, une dame Corric, de Lampaul-Plouarzel fit don à la fabrique de Plouarzel de la chapelle Saint-Alar. Trois jours plus tard le Conseil de fabrique l'accepte. Voici la pièce officielle :

« Séance extraordinaire du Conseil de fabrique de la commune de Plouarzel par autorisation de Mgr l'Evêque

(1) Vincent de Poulpry habitait le manoir de Kerbrosel en Plouarzel, dont le colombier existe toujours, tout drapé de végétation. Nous trouvons sa signature en 1690 aux registres de cette paroisse.

de Quimper en date du 4 septembre 1837, où étaient présents MM. Cloarec, desservant, président du Conseil, Bernard Lannuzel, trésorier, Le Bras, maire, Jean Le Hir, Jérôme Cornen, François Le Coz, Pierre-François Billec, membres du Conseil.

« Le trésorier dépose sur le bureau une expédition de l'acte de donation de la chapelle de Saint-Eloi, commune de Plouarzel portant date du 7 septembre 1837, au rapport de M. Mével, notaire à Saint-Renan, enregistré, consenti au profit de la fabrique de Plouarzel par dame Marie-Françoise Arzur, veuve Corric, propriétaire à Lampôl-Plouarzel.

« Le Conseil considérant que l'acte ci-dessus visé confère à la fabrique la propriété pleine et entière de la chapelle Saint-Eloi, sans exiger d'elle aucun prix, sans lui imposer aucune charge, considérant que cette chapelle est un objet de vénération pour les habitants de la paroisse ou pour mieux dire de la contrée ; que dans la vue de satisfaire à la dévotion d'un grand nombre de fidèles, la fabrique s'était décidée à faire l'acquisition de la dite chapelle ;

« Considérant qu'il y a un avantage évident à en recevoir la donation gratuite, donation faite par la dame Corric d'accord avec ses enfants, et portant aussi en elle-même toute garantie, contre des suggestions et captations étrangères ;

« Considérant enfin que la chapelle est en très bon état de réparation (*sic*), que par conséquent l'acceptation de la fabrique ne peut lui occasionner ni des dépenses, ni des avances d'aucun genre.

« Le Conseil est d'avis à l'unanimité d'accepter la donation proposée avec toutes les clauses et conditions qu'elle renferme, charge le Trésorier d'adresser à M. le Sous-Préfet un extrait de la présente délibération, une expédition de l'acte de donation et le procès-verbal de l'état des lieux afin de soumettre le tout à l'approbation du Roi et de solliciter l'autorisation nécessaire pour assurer à la Fabrique la jouissance immédiate des avantages qui lui sont offerts.

« Fait et délibéré au lieu ordinaire des séances de la Fabrique de Plouarzel, le 10 septembre 1837. »

Suivent les signatures.

Le 19 octobre 1835, une veuve Kérébel habitant Saint-Renan légua à la fabrique de Plouarzel la fontaine de Saint-Alar. Voici le document officiel de l'acceptation de ce legs :

« L'an 1835, le 18 novembre, le Conseil de l'église paroissiale de Plouarzel étant réuni extraordinairement, M. le Trésorier expose que par déposition testamentaire du 19 octobre dernier, Marie-Françoise Toquin, veuve Kérébel, décédée à Saint-Renan, le 27 octobre aussi

dernier, a donné et légué à la Fabrique de Plouarzel la fontaine dite de Saint-Eloi, avec les passages et servitudes nécessaires pour la fréquenter, à la charge de faire dire deux messes par mois pendant un an, pour le repos de son âme après sa mort.

« Cette fontaine sise près de la chapelle dédiée à saint Eloi dans cette paroisse et dépendant de cette chapelle avant la Révolution de 1789, a été acquise pendant cette révolution par les époux René Thomas et Marie Arzur, de Lampaul-Plouarzel, lesquels l'ont vendue plus tard à la testatrice, avec la ferme sur le terrain de laquelle elle est située, et qui, avant ladite époque, dépendait aussi de la chapellenie de Saint-Eloi.

« Le Conseil après avoir écouté attentivement cet exposé et après avoir délibéré ;

« Considérant que la fontaine dite de Saint-Eloi en cette commune est un objet de vénération et de dévotion pour les habitants de la paroisse ou pour mieux dire de la contrée ;

« Considérant que les offrandes que donnent les pèlerins qui viennent visiter cette fontaine montent tous les ans à une somme d'environ vingt francs ;

« Considérant que ces offrandes peuvent devenir plus abondantes quand les fidèles connaîtront ce legs et qu'ils sauront que la fabrique recevra leurs oblations.

« Considérant que ladite fontaine ne demande aucune réparation ni aucun frais d'entretien, est d'avis à l'unanimité d'accepter le legs qu'en a fait, à la fabrique de cette paroisse, ladite Marie-Françoise Toquin, veuve Kérébel, par don testamentaire du dix-neuf octobre dernier, au rapport de M. Deléseleuc, notaire à Saint-Renan.

« Consent à payer la somme de trente-six francs pour les honoraires de messes au nombre de 24 qu'exige ce testament, lequel n'est l'effet d'aucune fraude, suggestion ou circonstance blâmable, ayant été fait librement et sans aucune réclamation de la part des héritiers.

« Délibéré en Conseil de Fabrique, à Plouarzel les mêmes jour, mois et an que devant.

Signé : Gabriel Richard, Jérôme M. Cornen, B.-F. Bilot, Jean M. Cloâtre, René Le Guen, Bras, maire, Cloarec, desservant ».

*
* *

Le pardon de Saint-Alar, se célèbre le 24 juin et on y fait bénir les chevaux. Laissons le docteur Louis Dujardin nous raconter la cérémonie du 24 juin 1938 :
« Un peu avant sept heures, apparaissent les premiers cavaliers. Leur première visite est pour la fontaine, qui

a reçu une décoration champêtre. Un homme est là, accompagné de deux aides. Ils ont pour rôle de verser de l'eau de la fontaine sur le col et la croupe de chacun des chevaux qui se présentent, et ce, moyennant une offrande...

« Dimanche dernier, aux enchères « sur la croix », après la grand'messe à l'église, fut nommé le bénéficiaire de l'honneur et du droit de distribuer l'eau de la fontaine le jour du pardon. Il y a une belle affluence de montures, 250 à 300 environ. Ici aussi le progrès gagne du terrain sur la tradition. Dans notre jeunesse les ablutions se faisaient à l'aide d'écuelles en poterie rouge de Lannilis : elles avaient évincé les écuelles de bois. Puis les poteries cédèrent la place aux bols de faïence, lesquels sont aujourd'hui remplacés par de vulgaires boîtes de métal !

« Les ablutions faites et l'offrande facultative versée, chaque cheval monté doit exécuter le *Lamm-Sant-Alar*, qui n'est que le saut du ruisselet sortant de la fontaine... Plusieurs hésitent, mais tous sautent. Les cavaliers eux, sont crânes, fort à leur aise. On les croirait nés à cheval.

« Le rite accompli, ils se dirigent vers la chapelle, mettent pied à terre à l'entrée du placitre, et tenant leur cheval par la bride, accomplissent dévotement trois tours de la chapelle et se retirent après avoir sur la

table, présidée par trois fabriciens, déposé leur obole, en argent ou en crins. Les crins ont déjà été retenus par le marchand... » (1)



(1) *Le Courrier du Finistère*. Grand reportage d'un petit pardon. Saint-Eloy en Plouarzel, 24 juin 1938, par Louis Dujardin et Joël Bravellec, reporter-photographe. — L'origine du patronage de Saint Eloi pour les professions intéressant les chevaux paraît être un récit tiré de la *Vita Eligii*, attribuée à saint Ouen, évêque de Rouen, ami de saint Eloi. Eloi avait monté de son vivant un cheval dont l'Abbé du monastère de Noyon hérita. Ce cheval plut au successeur d'Eloi, Monmolenus, qui s'en empara indûment. Mais miraculeusement l'animal se prit aussitôt à boiter. Tous les soins furent superflus pour le guérir. Et il fallut, pour qu'il pût remarcher, le rendre à son légitime propriétaire.

Chapelle de Kerlec'h

Cette petite chapelle, parfaitement entretenue, est blottie dans la verdure, à quelque cent mètres au sud du village de Kerlec'h, lequel se trouve à deux kilomètres et demi, nord du bourg. On voit encore dans ce hameau des éléments conservés d'un ancien manoir.

La chapelle appartient au xvii^e-xviii^e siècle. Elle renferme trois statues modernes : Notre Dame de Kerlec'h avec l'Enfant Jésus, sainte Anne et saint Joseph.

Dans le voisinage on aperçoit une petite fontaine maçonnée.

Le 11 Avril 1793, quelques municipaux se transportèrent au manoir et à la chapelle de Kerlec'h. Ils emportèrent la pierre d'autel de la chapelle et la déposèrent aux archives.

On vient en pèlerinage à la chapelle de Kerlec'h pour demander la pluie quand le besoin s'en fait sentir. Le premier jeudi de Mai, une messe y est célébrée en l'honneur de sainte Anne, pour les mères chrétiennes.

BENEDICSION CHAPEL NEVEZ TREZIEN

E Parrez Plouarzel

10 a viz Mae 1877

Var don : *Lez-Breiz.*

1

Canomp en eur vouez, canomp kristenien,
Gloar d'hor patronez, Itroun Trezien. *bis.*

2

Ar feiz en Arvor biken ne varvo ;
Ma n'her c'hredit ket, deut ama hirio. *bis.*

3

Deut da Blouarzel, d'an draonien distro
E tal ar mor braz, Trezien he hano.

4

Eno eur chapel, enor ar barrez,
A zo benniget gant calz levenez.

5

Coant ha direbech, din a vam Doue,
Chapelic nevez, piou 'ta n'az carfe ?

6

Douar burzuduz gant Mari caret,
Te zo e Leon dre vir vad brudet.

7

Pa c'hoez an avel, merc'hed an Arvor
'Vit eul lestr caret a c'houlou goudor.

8

Ar martolot paour ne c'hell mui, siouas !
Torret guern ha stur, he ren er mor braz.

9

D'ar garrec ez a !!! Nan, nan, ar Verc'hez
'Ra var al lestric eur zell a druez.

10

O vont da veuzi, ar vartolodet
A zo da Vari oll en em voestlet.

11

Kerkent eo couezet counnar an tarziou,
Ar verelaouen a bar en envou.

12

Eun tad, eur bugel, eur breur, eur pried,
D'ho c'herent euruz iac'h-pesk zo rentet.

13

Da zeiz ar Pardoun deut oll d'ho guelet;
E ti ho Mam vad ez int daoulinet.

14

Arvor da Vari a ro carantez,
Caret eo ive e barr ar menez.

15

A bep tu guelit kristenien fidel
O tont d'he meuli betec he chapel.

16

Enor, trugarez da Voeled Leon,
Trugarez dreist-oll, enor d'ar c'hanton!

17

Oc'h peb seurt encrez a gorf, a speret,
Mari, mam dener, c'houi o peuz remed.

18

Prisounier guechall e bro an Turket,
Eur zoudard kristen en deuz ho pedet.

19

Digor he brisoun, torret he jaden,
Eharz oc'h aoter e tihun souden.

20

Da beden eur vam, askell ar maro
Dioc'h eur bugel ker buhan a zistro.

21

Epad hirr amzer eur c'heaz clanvour
Digant tud guesiec a c'hede sicour.

22

Goulennet en deuz mont d'ho ti, Mari,
Ractal eo cresket nerz he izili.

23

D'ann ene kristen ar c'haera tenzor,
C'houi oc'h euz miret vertuz hag henor.

24

E Lourd, er Saleet e rit miraclou
Evit da Jesus gounit eneo.

25

Gant fisians ive, guir belerinet,
Ni ho ped hirio; Mam, hor zelaouet!

26

Mam a vir zicour, Itroun Trezien,
Diouallit ar Pab, Tad ar gristenien!

27

Mam drugarezuz, Mam a esperans,
Diouallit hor bro, rouantelez Frans!

28

Grit d'eomp ato, er bed 'n eur dremen,
Senti ous Doue, caret he lezen!

29

Sur euz ho scoazell, en eur ar maro,
Da lezvarn Jesus scanv ni a gerzo.

30

Evel eur goulmic o vont da repos
Hon ene nijo eün d'ar baradoz.

EUR PARDOUNER.

Permis d'Imprimer

Quimper, le 30 Avril 1877.

J. JÉGOU, VICAIRE.

KANTIK TREZIEN

Itroun Vari Trezien, karantez Breiz-Izel,
Ha n'eo ket dous d'ho kaloun guelelet en ho chapel,
Guelelet en dro d'ann Eskop kals a belerinet
Gant ho c'hroasiou, banielou ha gant ho japelet ?

Pa vez digor ar bleuniou, kaer eo al letounen,
Pa vez founnus ann eost, laouen eo ann dachen,
Kaeroc'h ha pinvidikoc'h ez eo c'hoas eunn iliz
Leun a gristenien fidel a oar pedi gant feiz.

Pedit, pedit gant fisians, breudeur ha c'hoarezet,
Rag var ar mean he-unan petra velit skrivet :
Da vad, da vad e teui... Komz dous mar deus unan,
Da vad, da vad e teui... Diou vech el lavaran.

Diou vech em beuz lavaret hag en livirin c'hoas,
Rag ar Verc'hes zo fidel, bepret eo leun a c'hras,
Hor grasou puill a gouezo, e chapel Trezien,
Var hon c'horf, var hon ene... n'or beuz nemet goulén.

Martolod paour enn danjer e kreiz an tarsiou guen
Livirit : Me ho salud, Guerc'hez dous Trezien...
Ne viot ket sur ar c'henta a zo bet digaset
Beteg ann treas gant eun dourn n'helle den da velet.

Klanvourien, var ho kuele, o krena an derchen,
Pedet ivez a galoun patrounez Trezien;
Ma na ro deoc'h ar iec'het e roio gouskoude
Eunn dra c'hoas presiusoc'h, ar peoc'h 'vit hoc'h ene.

— 59 —

Daoust hag eunn den ioa dalc'het enn he oll izili,
Da vad ha ne ket deuet el leac'h-man o pedi :
Ar chapel koz zo kouezet hag houma zo nevez,
Ar pes ne jecho morse eo galloud ar Verc'hes.

Dreist oll, breudeur, goulennit ar pezh a zo guella
Ann dousder, ar burete, karantez ho nesa.
Neuze, evel ann ezans, e savo ho peden,
Hag ho kaloun a vleunio evel eul lilien.

Bep bloas, d'ann nevez amzer, me vel guiniliet
O tont, err enn ho askel, d'hon bro muia karet,
Ann domder eo a glaskent hag eur begad boued,
Richona reont enn heol ha laouen int bepret.

Diredit bep bloas ive da japel ar Verc'hes,
Deut laouen enn eur gana gant feiz ha karantes,
Deut da doma ho kaloun ouz hini mam Jesus,
Hag eunn deiz, er Barados, c'hui vezo evurus.

IMPRIMATUR :

Brèlès, 4 Mai 1877.

DU MARHALLAC'H.

KANTIK SANT ALAR

1

A voal glenvejou, aliez hor loanet
Dre ho pedennou a zo bet pareet
En amzer da zont grit c'hoas dre c'hras Doue
Ma kavint pare.

2

Skoer ar gristenien aman var an douar
Patron galloudus, en env leun a c'hloar
Var ho pugale pedit Doue da skuilla
He c'hrassou goella.

3

Grit ma karimp Doue dreist an oll draou krouet
Dreist omp hon hunan, dreist an oll dud er bed
Hag eus ar pec'hed, dre nerz ar garantez
Ma tec'himp bemdez.

4

Grit ma vimp sentus da lezennou Doue
Da vouez an Iliz, ma vimp sentuz ive
Rag sentidigez, ervez an Aviel
A ra vuez santel.

5

A hed hor buez, bemdez var an douar
Ni dle labourat, gouzanv poan ha glac'har
Mez poan ha labour gant Doue benniget
Zo frouezus meurbed.

— 61 —

6

Grit ma zei eun deiz d'an envou d'ho meuli
Da veuli Doue hag ar Verc'hez Vari
Da veuli ar Zent, da veuli an Elez
Oll dud ar Barrez.

DISKAN

*O Tad Sant Alar, Patron ker hor Chapel
Ni deu d'ho meuli hirio a vouez huel
Selaouit bepred hor mouez, hor pedennou
Eus bar an envou.*

*Aotre da voulla
Kemper, 6 a viz Mae 1937.*

*P. JONCOUR,
Vikel vras.*

KANTIK DA ZANT ALAR

War don : « Bale Arzur ».

DISKAN

*O Tad Sant Alar, ni ho ped
Da rei bennoz Doue bepred
D'hon tud, d'hon labour, d'hon loened.*

1

Die'halloud omp en hor peden,
Dre ma 'z omp siouaz pec'herien,
En han 'n Doue deuit d'hor souten.

2

Epad ho treuz er vuhez-man,
Evel kizellour da genta,
C'houi ro deomp holl ar skouer kaera.

3

Dre nerz peden, henvel bepred
Ous daou vicherour Nazareth,
E chomit glân e kreiz ar bed.

4

War ho micher leal atao,
Gant ho kizel bemdez c'houi zao
Da c'hloar ar zent labouriou brao.

5

Kuzulier bras gant ar Roue,
Epad ho labour ha goude
D'ho Mestr e komzit a Zoue.

6

Unani rit er peoc'h, eun deiz,
'Vit vad ar vro ha vad ar feiz,
Roue Bro-C'hall ha Roue Breiz.

— 63 —

7

An aour a ro ar rouaned
Ganeoc'h d'ar paour a zo rannet :
Kaera kenteliou embannet!

8

Beleg Jezus, Eskob raktal,
Eol sakr o koueza war ho tâl
A lakaz ar bobl da dridal.

9

Eskob santel, ha Pastor mat,
C'houi voe dreist-holl d'ar c'houeriad
Eun difennour, eun alvokad.

10

P'oc'h eus brema galloud ken bras,
Eus barr an Nenv skoazellit c'hoaz
Ho preudeur da zougen ho c'hroaz.

11

Mirit ous klenved ha maro
Kezeg bihan ha bras, a zo
Ken talvoudus deomp ha d'ar vro.

12

Digasit deomp abers Doue
Ervez an ezom, ar mare,
Heol tomm ha glao ha gliz an Nenv.

13

En iliz-man, stouet hor penn,
E teuomp d'ober hor peden,
Daoulinet dirak ho skeuden.

*Aotre da voulla
P. JONCOUR,
vikel vras.*

4 a viz Even 1938.

KANTIK NEVEZ (1)

War don : *Mari hor mamm karantezus.*

Itroun Varia Trezien,
War vor, war zouar hor steredenn,
Sikourit hor bro Breiz Izel
Da zougen samm kriz ar brezel.

* * *

Eus a bep pro, a niver braz,
Santez Mari, o leun a c'hraz,
Deut omp, aman, da zaoulina,
Ha, pec'herien, da bardouna.

* * *

Warnomp e sko ar gwaleuriou
A zo dle euz hor pec'hejou :
Pedit, gwerc'hez, ho mab Jesus
Ouzomp da veza truezus.

* * *

Ha c'hwi, sent ha Sentezed Breiz,
Gwall aoun ganeomp da goll hor feiz,
E kreiz, ankreziou a vremen,
Pedit 'vidomp o Gwerc'hez glan.

* * *

Ha c'hwi, hor Patron Sant Arzel,
Astennit warnomp ho skoazell ;
Dirag Mari, Mamm da Zoue
Bezit hon alvokad enn Env.

(1) Ce cantique a été composé par l'éminent celtisant qu'est Monsieur le Docteur Louis Dujardin, de Saint-Renan.

* * *

Gand feiz e sav hor pedennou,
Kredi 'reomp heb miraklou.
Oc'h, c'hwi, Gwerc'hez holl c'halloudus,
Bezit ouzomp madelezu.

IMPRIMATUR :

Quimper, 2 juillet 1940.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
NOTRE DAME DE TRÉZIEN.....	9
L'ancienne chapelle.....	11
Chapelains de Trézien.....	20
La nouvelle chapelle.....	34
Pardons de Trézien.....	38
Un héros de Trézien : Hervé de Portsmoguer.....	42
CHAPELLE SAINT-ALAR.....	44
CHAPELLE DE KERLEC'H.....	54
CANTIQUES BRETONS CONCERNANT N.-D. DE TRÉZIEN ET SAINT ALAR.....	55

Ouvrages du même Auteur (*Suite*)

- Jean-Marie-Dominique de Poulpiquet de Brescanvel, évêque de Quimper (1759-1840).* — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1932.
- Notre-Dame du Relec-en-Plounéour-Menez.* — Quimper, Bargain, 1932.
- Quarante-deux ans sous le soleil de l'Indo-Chine; Un grand Breton, Jean-François Abgrall, provicaire du Tonkin Méridional (1854-1929).* — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1933. (Prix Laveille, de l'Institut Catholique de Paris).
- La Vie du Vénérable Michel Le Nobletz, par le Père Maunoir.* — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1934.
- Plovan et sa Chapelle de Languidou.* — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1934.
- Un vieil évêque breton des Missions-Etrangères : Monseigneur Quémener, évêque de Sura (1643-1704).* — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1935. (Couronné par l'Académie Française).
- Monseigneur Jean-Yves Coadou, des Missions-Etrangères, premier évêque de Mysore (1819-1890).* — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1936.
- Saint-Tujan au Cap-Sizun.* — Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, 1936.
- Monseigneur Jolivet, Oblat de Marie, évêque de Belline, vicaire apostolique de Natal.* — Saint-Michel, Priziac, 1937.
- Poésies et chansons populaires bretonnes concernant des événements politiques et religieux de la Révolution française (tome 1).* — Rennes, Oberthür, 1937.
- Roscoff, perle du Léon.* — Saint-Michel, Priziac, 1938.
- Monseigneur Pellerin, évêque de Biblos, vicaire apostolique de la Cochinchine Septentrionale.* — Brest, Presse Libérale, 1938.
- Monseigneur Laouënan, des Missions-Etrangères, premier archevêque de Pondichéry.* — Brest, Presse Libérale, 1939.

Chanoine Henri BERENNÉS

Membre correspondant de la Société Archéologique du Finistère

LES CHAPELLES DE PLOUARZEL

IMPRIMERIE

de

l'Orphelinat Saint-Michel

par

LANGONNET (Morbihan)

1940

Notre Dame
de Trezien

SAINT-ALAR

Kerlec'h



Chapelle de Saint Alar

FB

7

PLOUA